

# Pie-grièche écorcheur

*Lanius collurio*

Ordre: Passériformes / Famille: Laniidés

Taille 17 cm / Envergure 24 à 27 cm / Manteau brun roux, calotte et un croupion gris cendré et masque noir chez le mâle / La femelle est plus terne avec un dessus plus ou moins brun-gris, parfois roussâtre



Capable d'effectuer un vol stationnaire en situation de chasse



Gazouillis peu audible comprenant de nombreuses imitations / Cris d'alarmes composés de sons durs et explosifs



Espaces ouverts ponctués de buissons et d'arbres isolés



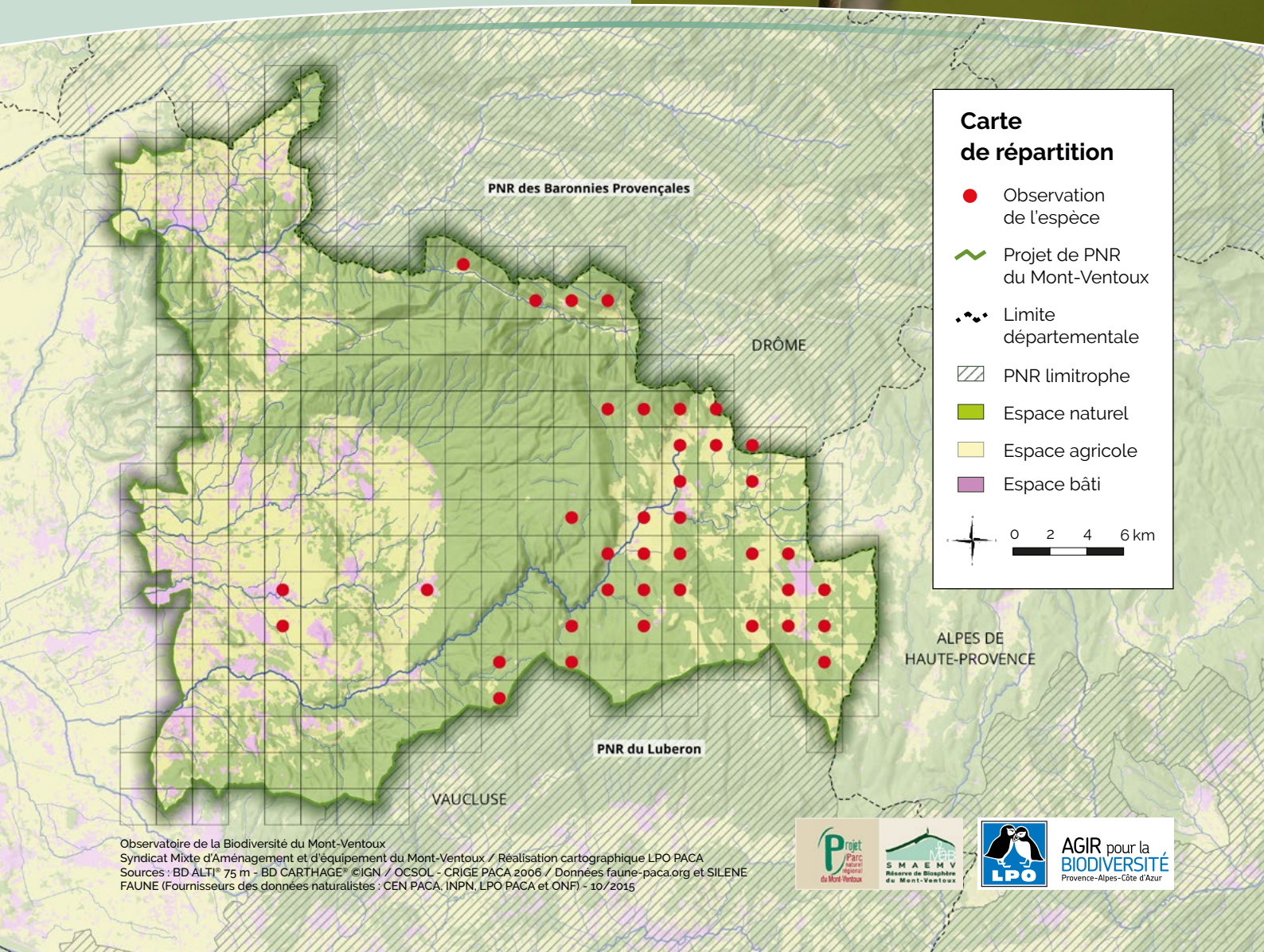
Alimentation composée principalement d'insectes, cependant l'espèce est opportuniste et généraliste



Espèce migratrice dans le projet de PNR du Mont-Ventoux



Pie-grièche écorcheur © Martin STEENHAUT







## — IDENTIFICATION —



*Le masque de « Zorro », typique de la famille des Laniidés, est noir lui aussi et s'étend sur les lores, les yeux et la zone parotique*

© Aurélien AUDEVARD



*La femelle adulte est beaucoup plus terne, un peu couleur moineau avec un dessus plus ou moins brun-gris, parfois roussâtre (variable)*

© Aurélien AUDEVARD

### ► Éléments d'identification :

La Pie-grièche écorcheur, passereau de taille moyenne, a la silhouette d'un petit rapace et présente un dimorphisme sexuel notable. Le mâle adulte, vivement coloré, arbore un manteau brun roux, une calotte et un croupion gris cendré, une queue noire bordée de blanc à la base et des parties inférieures d'une couleur rose vineux plus ou moins intense selon les individus. Le bec et les pattes sont noirs. Le masque de « Zorro », typique de la famille des Laniidés, est noir lui aussi et s'étend sur les lores, les yeux et la zone parotique. La femelle adulte est beaucoup plus terne, un peu couleur moineau avec un dessus plus ou moins brun-gris, parfois roussâtre (variable). Son masque facial est moins net que chez le mâle et son dessous d'un blanc jaunâtre sale est fortement vermiculé, barrée de lignes noires. Certaines femelles, probablement âgées se rapprochent du plumage du mâle, montrant une couleur rousse, plus vive, qui fait ressortir une calotte et une nuque gris bleu plutôt sombre et des bordures blanches plus nettes. Le juvénile, très semblable à la femelle adulte, s'en distingue surtout par les dessins en forme de chevrons qui ornent ses parties supérieures. Il conserve ce plumage à l'aspect écaillé même après la mue post-juvénile qui commence peu de temps après la sortie du nid.

### ► Confusions possibles :

Elles ne concernent que les jeunes oiseaux qui sont assez semblables à des jeunes de la Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator*, plus rare et à affinités méridionales. Les jeunes *senator* présentent une couleur de fond plus pâle, plus argentée avec des scapulaires clairs et une petite tache blanchâtre à la base des rémiges primaires.

### ► Chant et manifestations sonores :

Le chant, gazouillis comprenant de nombreuses imitations, très limité dans le temps, relativement peu audible, ne permet guère de repérer l'espèce. Par contre, les cris territoriaux du mâle, nasillards et entonnés dès son arrivée au printemps, sont très typiques et s'entendent de loin. Les cris d'alarmes, des sons durs et explosifs, sont communs à toutes les pies grièches.



## — BIOLOGIE —

### ► Habitats de l'espèce :

Actuellement, les milieux les mieux pourvus en pies-grièches écorcheurs se caractérisent par la présence de prairies de fauche et/ou de pâtures extensives, parfois traversées par des haies, mais toujours plus ou moins ponctués de buissons bas (ronces surtout), d'arbres isolés et d'arbustes divers, (souvent épineux) et de clôtures (barbelés). Espèce typique des milieux intermédiaires, la Pie-grièche écorcheur évite totalement les forêts fermées, mais aussi des milieux ouverts y compris prairiaux quand ils sont complètement dépourvus de végétation ligneuse. En forêt, dans le cadre des traitements en futaie régulière, elle peut être présente dans les premiers stades de la régénération, notamment après les coupes d'ensemencement. Elle se rencontre également dans ce milieu après des perturbations de type tempête ou incendies qui ouvrent les peuplements. La physiognomie de la végétation se rapproche alors sans doute de celle du milieu originel. La Pie-grièche écorcheur est aussi une espèce typique des milieux agro-pastoraux, à condition cependant que ces derniers offrent des possibilités de nidification (buissons) et de chasse (perchoirs).



*Le juvénile est très semblable à la femelle adulte*

© Aurélien AUDEVARD

### ► Comportements :

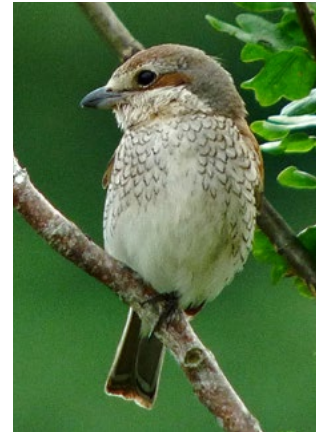
L'espèce est une migratrice nocturne tardive. Cet oiseau se contente d'un territoire relativement petit, en général de l'ordre de 1,5-2ha, avec de nombreux perchoirs où elle peut chasser à l'affut.

### ► Régime alimentaire :

La Pie-grièche écorcheur est très opportuniste et généraliste. Toutes les études confirment qu'elle est avant tout insectivore, mais que les petits vertébrés (amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères) constituent souvent près de 5% de ses captures soit 25 à 50% de la biomasse ingérée, ce qui est loin d'être négligeable. Presque tous les ordres d'insectes sont susceptibles de figurer au menu, mais l'on trouvera surtout des hyménoptères, des orthoptères et des coléoptères. Parmi ces derniers, deux familles sont fort bien représentées : les Carabidés et les Scarabéidés. Gastéropodes et araignées sont capturés de temps à autre, ces derniers surtout pour nourrir les poussins pendant la 1ère semaine. La Pie-grièche écorcheur sait fort bien profiter des abondances locales et temporaires de certaines espèces comme, par exemple, certaines années, des campagnols ou, en juin, du Hanneton des jardins.

### ► Reproduction :

La partie occidentale de l'Europe est regagnée par l'espèce à la fin avril et début mai. La nidification de l'espèce suit très rapidement son retour de migration. Le nid, généralement construit entre 0,5 et 1,5 m dans un buisson, le plus souvent épineux (prunelliers, aubépines, ronces, etc.), reçoit en principe entre 4 et 6 œufs à partir de la 1ère décade de mai. Le pic de ponte se situe vers la fin de ce mois et au début de juin. Il y a très rarement une seconde ponte normale. Les couvées de remplacement, après destruction ou abandon, sont par contre fréquentes et la saison de ponte peut s'étirer jusqu'au début de juillet. L'incubation, qui dure 14 ou 15 jours, est assurée uniquement par la femelle. Normalement, les jeunes quittent le nid à l'âge de deux semaines (extrêmes 11 jours en cas de dérangement et 18 jours en cas de mauvais temps). Une fois volants, les juvéniles restent encore dépendants des parents pendant environ trois semaines. La famille se désunit progressivement entre fin juillet et mi-août, et chacun entame séparément sa migration de retour sur ses zones d'hivernage en Afrique australe. La très grande majorité des oiseaux n'est plus présente à la fin du mois de septembre.



© Typhaine LYON



© Typhaine LYON

## — AIRE DE RÉPARTITION —



### ► Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

L'espèce niche dans une grande partie du paléarctique occidental, depuis le nord du Portugal, à travers toute l'Europe et vers l'est jusqu'en Sibérie. Au nord, dans les pays scandinaves, elle dépasse localement les 60° de latitude. Au sud, la limite de l'aire de nidification suit souvent les côtes méditerranéennes ; au Portugal et en Espagne, l'espèce ne se reproduit cependant que dans les régions montagneuses les plus nordiques. En France, où sa répartition tend à coïncider avec l'isotherme de 19° C de juillet, la Pie-grièche écorcheur est rare au nord d'une ligne reliant Nantes (Loire-Atlantique) à Charleville-Mézières (Ardennes). Dans le midi méditerranéen, à part quelques exceptions, sa nidification ne commence à être régulière que dans l'arrière-pays, généralement en moyenne montagne à partir de 600 – 700 m d'altitude (sauf en Corse où elle peut être trouvée à partir du littoral). En Provence-Alpes Côte d'Azur, l'espèce est présente dans les étages montagnards et collinéens. Elle niche communément dans les vallées des Hautes-Alpes, où elle trouve de nombreux habitats favorables. Elle est assez présente dans les Alpes-de-Haute-Provence, mais semble rare dans les secteurs de basse altitude au sud-ouest du département. Dans les Alpes-Maritimes, elle niche principalement dans le

Mercantour et l'arrière-pays grassois. Dans le Var, elle se reproduit essentiellement dans le haut Var, dans le massif de la Sainte-Baume et l'arrière-pays toulonnais. Elle est devenue presque absente des Bouches-du-Rhône. Dans le Vaucluse, c'est un nicheur régulier et assez commun sur les Monts de Vaucluse et particulièrement entre Sault et Lagarde d'Apt.

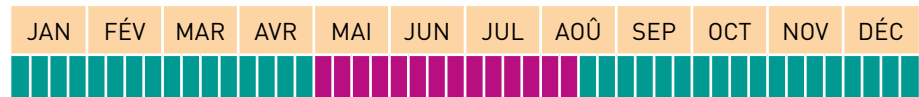


## CONNAISSANCES SUR LE MONT-VENTOUX

### Statut biologique :

L'espèce est migratrice

### Phénologie :



■ Nidification : Ponte et incubation, élevage des jeunes

■ Emancipation des jeunes et dispersion; migration et hivernage

### Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

### Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Bien qu'encore globalement commune comparée aux autres pies-grièches, cette espèce mérite une attention particulière. En effet, on enregistre localement en Provence, en particulier pour les noyaux les plus isolés ou situés en plaine, la régression (Sainte-Baume) voire la disparition des effectifs nicheurs (Tricastin, Enclave des Papes, secteur d'Entraigues).



### Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Pas de suivi particulier sur le Mont-Ventoux.



© Martin STEENHAUT  
martinsnature.com



## CONSERVATION

### Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)

| Statuts de protection                                               |                 | Statuts de conservation          |                       |    |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------------------|-----------------------|----|
| Directive Oiseaux                                                   | Annexe 1        | Europe                           | Préoccupation mineure | LC |
| Convention de Berne                                                 | Annexe 2        | France                           | Préoccupation mineure | LC |
| Convention de Bonn                                                  | -               | Région                           | Préoccupation mineure | LC |
| Convention de Washington                                            | -               | Sources : UICN, liste rouge (LR) |                       |    |
| Protection nationale                                                | Espèce protégée |                                  |                       |    |
| Autre(s) statut(s) en PACA                                          |                 |                                  |                       |    |
| Espèce déterminante Trame Verte et Bleue, Espèce Remarquable ZNIEFF |                 |                                  |                       |    |

### ► Facteurs de régression :

Le déclin généralisé de la Pie-grièche écorcheur qui reste, et de loin, la pie-grièche la plus commune de France et d'Europe, est bien réel, même s'il paraît moins apparent et moins dramatique que celui des autres pies-grièches. Outre l'influence possible du changement climatique, la disparition ou la raréfaction de cette espèce dans de nombreuses zones de plaine résulte des changements, souvent brutaux, de pratiques agricoles intervenues au cours des 40 dernières années : recul des prairies, conséquences des remembrements, importante régression des haies. Cette tendance se poursuit dans bien des régions. L'utilisation accrue de pesticides a probablement eu un rôle très négatif par son impact sur les populations d'invertébrés. Les produits vétérinaires et notamment les helminthicides, utilisés pour le traitement parasitaire du bétail, peuvent également avoir un impact considérable sur les écosystèmes pâturés, et dans les zones où les coléoptères et les diptères coprophages constituent une part importante des proies de la Pie-grièche écorcheur, l'impact peut là aussi être important. Il en est de même des opérations d'intensification de l'exploitation des prairies qui en appauvrit la composition floristique et la faune entomologique au détriment de cette pie-grièche. Globalement la régression de formes d'agriculture extensives basées sur la polyculture-élevage et surtout sur l'élevage de bovins ou d'ovins a été très défavorable. Les moyennes montagnes, moins exposées à cette évolution, constituent aujourd'hui des « zones refuges » pour l'espèce. Elles peuvent cependant devenir inhospitalières avec le retour spontané ou assisté de la forêt qui suit l'abandon des activités agricoles.



© Typhaine LYON

### ► Mesures de conservation :

La création de bandes herbeuses est à privilégier absolument, en lien avec le maintien ou la restauration d'éléments fixes du paysage : relief, canaux, haies, arbres isolés,... Il est également nécessaire de conserver et restaurer les prairies de fauches, les zones herbeuses et de pâture, en évitant l'utilisation de produits chimiques. Les remembrements devraient être limités et les mesures agro-environnementales sont à encourager dans les grands ensembles herbagés et aux paysages de polyculture-élevage. Localement, et notamment dans les sites protégés, un certain nombre d'opération expérimentales pourraient avoir lieu pour tenter d'augmenter la capacité d'accueil, sachant que l'espèce tend à se regrouper en agrégats. Pour favoriser l'accessibilité aux proies potentielles, on pourrait prévoir de planter des perchoirs tous les 20 m et situés à au moins 20-40 m du nid. En cas d'absence de vaches ou de moutons, l'herbe pourrait être fauchée par bandes afin de créer des zones alternatives d'herbe haute et d'herbe basse, favorables à toutes les pies-grièches. Les possibilités de nidification pourraient être favorisées grâce à un entretien adéquat des haies par un système de taille en rotation. Il serait aussi souhaitable de pérenniser ses sites de reproduction au sein des habitats secondaires tels que les zones forestières ouvertes ou les parcelles mises en régénération. Concernant l'utilisation des vermifuges à diffusion lente, les molécules à utiliser doivent être choisies en fonction de leur compatibilité avec le maintien d'une entomofaune variée.

## — LIENS & OUVRAGES À CONSULTER —



### Pour en savoir plus

 <http://www.oiseaux.net/oiseaux/pie-grièche.ecorceur.html>

## Bibliographie

ELLENBERG, H. (1986). *Warum gehen die Neuntöter Lanius collurio in Mitteleuropa im Bestand zurück?* Corax, 12 : 34-46.

JOHANNOT F. & WELTZ M. (2012). *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8. Oiseaux (volume 3) : de l'Oie des moissons au Venturon montagnard.* La documentation française, Paris. 383 p.

LEFRANC, N. (1993). *Les pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.* Delachaux et Niestlé, Tournai. 240p.

LEFRANC, N. (1999). *La Pie-grièche écorcheur Lanius collurio.* Pp. – in : ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. (1999). *Oiseaux menacés*

*et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation.* Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560p

LEFRANC, N. (2004). *La Pie-grièche écorcheur.* Belin/Eveil Nature, Paris, 96 p.

LEUGGER-EGGIMANN, U. (1997). *Parental expenditure of Red-backed Shrikes Lanius collurio in habitats of varying farming intensity.* Thèse. Univ. Bâle, Allschwill.

LUMARET, J.P. (2001). *Impact des produits vétérinaires sur les insectes coprophages : conséquences sur la dégradation des excréments dans les pâturages.* Réunion du Comité scientifique

de la Réserve Naturelle de Hauts-Plateaux du Vercors. Lans-en-Vercors, le jeudi 25 janvier 2001. Produits vétérinaires, pastoralisme et biodiversité.

OLIOSO, G. (1996). *Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale.* Centre de Recherche sur les Oiseaux de Provence, Conservatoire et Etude des Ecosystème de Provence & Société d'Etude Ornithologique de France. Quetzal Communication. 207 p.

VIRICEL, G. & RENET, J. (2009) *Pie-grièche écorcheur Lanius collurio.* In : FLITTI, A., KABOUCHE, B., KAYSER, Y. & OLIOSO, G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur.* LPO PACA. Delachaux et Niestlé, 544p



**Syndicat Mixte  
d'Aménagement et  
d'Équipement  
du Mont-Ventoux et de  
Préfiguration du Parc Naturel  
Régional du Mont-Ventoux**

830, av. du Mont-Ventoux  
84200 Carpentras

☎ 04 90 63 22 74

✉ [accueil@smaemv.fr](mailto:accueil@smaemv.fr)

🌐 [smaemv.fr](http://smaemv.fr)



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

**LPO PACA**

Villa Saint-Jules  
6, av. Jean-Jaurès  
83400 Hyères

☎ 04 90 63 22 74

✉ [paca@lpo.fr](mailto:paca@lpo.fr)

🌐 [paca.lpo.fr](http://paca.lpo.fr)

### Rédaction :

Olivier HAMEAU,  
Jeremy RASTOUIL

### Relecture :

Magali GOLIARD,  
Anthony ROUX

### Cartographie :

Marion MENU

### Infographie :

Sébastien GARCIA

**Réalisation LPO PACA, 2015**